



# Le Saint Cirquettois

Bulletin d'information de Saint-Cirq-Soullaguet



avril 2018

## Agenda 2018

### Le mot de l'Équipe Municipale

Notre équipe est arrivée au 2/3 du mandat que vous lui aviez confié.

Dans deux ans se posera donc une question cruciale pour l'avenir de notre commune : la relève sera-t-elle assurée ?

Sans préjuger des textes législatifs pouvant intervenir d'ici là, l'incitation au regroupement des petites communes en « commune nouvelle » est de plus en plus prégnante.

La dotation de fonctionnement allouée par l'État est en baisse constante (-15 % depuis 2014 alors que dans le même temps, la population progresse de 18 %), les compétences sont une à une transférées à la Communauté de Communes comme l'a été la fiscalité professionnelle.

La suppression à terme de la taxe d'habitation pose aussi la question du niveau de sa compensation. . .

Ceci étant, toutes ces incertitudes ne peuvent que nous inciter à poursuivre des projets engagés dont vous trouverez ci-après un point d'étape ou de conclusion.

Avant de terminer ce modeste « éditorial », nous aurons une pensée pour Jean-Jacques Couzet, membre dévoué de notre équipe qui nous a quitté récemment.

- 27 avril, 20 h 30 : réunion « Loisirs/festivités »
- 29 avril, 12 h : repas des chasseurs
- 8 mai, 17 h 30 : commémoration de la victoire de 1945 au monument aux morts
- 13 mai : marche/repas organisé par Loisirs et Festivités
  
- 12 août : vide grenier dans le bourg
  
- 21 septembre : belote à la salle des fêtes organisée par l'association de chasse
  
- 28 octobre : marché d'automne
  
- 11 novembre, 17 h 30 : commémoration de l'armistice du conflit 14-18 au monument aux morts

2019

## Les projets ou réalisations terminées



**La salle polyvalente** : l'aménagement tant intérieur qu'extérieur est entièrement terminé sans recours à l'emprunt et la salle est désormais opérationnelle.

En dehors des manifestations organisées par la commune ou les associations communales, vous pouvez la louer pour vos réunions familiales à un coût préférentiel pour les contribuables locaux : 50 euros par jour du lundi au vendredi hors jours fériés et 100 euros les weekends ou jours fériés. Cette participation est destinée à couvrir les frais de fonctionnement.



**Cimetières** : un effort particulier a été fait :



Souillaguet :  
remplacement du portail.



Saint-Cirq : création d'un columbarium, reprise de l'entourage des tombes abandonnées et aménagement d'un petit parking.



**Église de Souillaguet** :  
réfection de la toiture côté route.



**Petit patrimoine** :  
remise en eau du lavoir de la Feyderie

**Réseau d'eau et défense incendie** :  
renforcement du réseau à Saint Cirq-Bel-Arbre et création d'une bouche à incendie.

Installation d'une borne à incendie à Souillaguet sur la place du 19 mars 1962.



## Les projets bien avancés

**Réalisation d'une tranche d'enfouissement des réseaux** aériens d'électricité et de télécommunication dans les secteurs du Teil, Mas de Fraysse, Mas de Maury : cet important chantier doit débuter au mois de mai.

**La création d'une borne de recharge des véhicules électriques** à proximité de la salle polyvalente : cette installation est quasiment opérationnelle et la mise en service attendue très prochainement.



**La remise en état du mur de soutènement** de la « terrasse » derrière l'église de Saint-Cirq : les travaux doivent être réalisés en juin 2018.

**La sécurisation de la traversée** de l'agglomération par la départementale 704 : le projet est au stade d'appel d'offre des entreprises pour une réalisation en cours d'année.



**Internet** : la fibre est arrivée depuis environ deux ans dans l'auto commutateur situé derrière la mairie et les transmissions informatiques redistribuées par voie filaire.

Les abonnés à internet y ont vu une grande progression du débit disponible.

Dans le cadre de l'aménagement numérique du Lot, le réseau de fibre sera étendu prochainement sur l'ensemble de la commune (début des travaux en mai). Lot numérique réalisera le maillage principal et il appartiendra à chaque utilisateur de se rapprocher de son opérateur pour la desserte de son domicile en très haut débit. Il s'agit d'une avancée majeure, permettant par exemple le télétravail en zone rurale.

Par ailleurs, le site web de la commune ([www.saint-cirq-souillaguet.fr](http://www.saint-cirq-souillaguet.fr)) a été mis à jour et complété. Vous y trouverez toutes les informations diffusées dans ce bulletin sous un format plus détaillé et illustré. En particulier le planning d'utilisation de la salle polyvalente est consultable.

## Les projets qui progressent... lentement

**La révision du Plan Local d'Urbanisme** : le contexte réglementaire a évolué et la compétence PLU a été prise par la Communauté de Communes au 1er janvier 2018.

Ceci étant, la commune peut poursuivre les travaux engagés. Il ne s'agit pas d'une révision complète, prise en charge à terme par la CCQB, mais d'une modification permettant de changer l'affectation des constructions existantes ou la construction d'annexes en zones agricoles ou naturelles, ce que ne permet plus notre PLU actuel compte tenu des évolutions réglementaires intervenues depuis son instauration en 2008.

Ce projet en est au stade d'approbation du cahier des charges pour consultation des bureaux d'études.

**Assainissement collectif du bourg** : l'étude de faisabilité est terminée, le projet en est au stade des appels d'offres pour le recrutement d'un maître d'œuvre. Ce projet ne pourra être réalisé que si le montant des aides est suffisant, sachant que les fonds dont disposaient les agences de l'eau ont été fortement restreints, la réponse devant intervenir en fin d'année.

Ceci étant, la réserve foncière nécessaire sera acquise cette année par la commune.

## Noël des enfants

Après une séance consacrée aux contes suivie d'un bon goûter, les enfants ont reçu la visite de notre fidèle Père Noël, porteur d'une hotte bien garnie. . .



## Vie des associations

Après dix ans d'existence, l'association « Loisirs et Festivités » doit trouver un nouveau souffle, intégrer de nouveaux bénévoles et faire place aux plus jeunes. . .

La question est la même que pour la commune, y-a-t-il une volonté de poursuivre ? Souhaitons-nous maintenir le lien social et intergénérationnel, faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ? Ou notre commune deviendra-t-elle un « village dortoir », où personne ne se connaît ?

La prochaine réunion de l'association se tiendra le vendredi 27 avril à 20 h 30, à la salle polyvalente.

Si vous vous sentez concernés par ce devenir, vous y serez les bienvenus.

**Vous aussi, vous avez des projets pour notre commune...  
ne les laissez pas perdre, venez nous en faire part !**

## À la recherche du projet perdu

Pour dans longtemps, très longtemps, avec un objectif lointain, très lointain

